

Commune de Mont-Noble

Enquête publique

L'administration communale de Mont-Noble soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire présentée par :

 M. Pierre Métrailler, à Nax, pour la transformation d'une grange en habitation, sur la parcelle n° 1488, folio n° 14, au lieu-dit *Maborzet*, à Nax, en dérogation à la zone de construction et d'installations publiques (DSIII); coordonnées 2'599'235 / 1'119'681.

Les plans peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau communal à Nax du mardi au jeudi de 14h00 à 17h00 et vendredi de 8h00 à 12h00 ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, motivées, doivent être adressées par écrit, sous pli recommandé, à l'administration communale de Mont-Noble, CP 11, 1973 Nax, en deux exemplaires, dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

L'Administration communale

Mont-Noble, le 19 octobre 2018